



**L'INSECURITE GRANDISSANTE EN TERRITOIRE DE KALEHE INQUIETE PLUS D'UN. DES
TUERIES, DES EXTORSIONS, DES MENACES SE MULTIPLIENT ET LA POPULATION EST
ABANDONNEE A SON TRISTE SORT**

Il est unanimement admis que « *Les villages sont des greniers des villes* ». Cet adage qui était jadis une réalité car vécue et expérimentée, est devenu difficile à interpréter ou à expliquer actuellement. Autant les villages nourrissaient les villes, autant ils constituaient un lieu de refuge des citadins lors des grandes insécurités dans les villes. Les guerres d'agression de 1996 et 1998, nous rappellent l'hospitalité dont avaient bénéficié ceux qui fuyaient les affrontements dans les villes.

Depuis ces deux guerres, les milieux ruraux en général et certains quartiers urbains, sont devenus des sites où des hommes en armes opèrent en toute quiétude. Les crimes et autres assassinats des personnes que commettent ces malfaiteurs ont fini par créer la psychose auprès des populations qui à chaque tombée de la nuit se demandent sans cesse qui sera la prochaine victime desdits malfrats.

A Kalehe centre et dans d'autres groupements et localités du territoire de Kalehe, la liste des victimes ne cesse de s'allonger de jour en jour et la situation devrait inquiéter les décideurs à tous les niveaux. Le quartier Kabumbiro situé dans la localité de Kasheke, groupement Mbinga-Sud non loin de deux bases militaires de Kabamba et celle de Lemera, est presque chaque mois visité par des hommes en uniformes et armés non autrement identifiés ou identifiés aux FDLR.

Cette population de Kabumbiro s'interroge sur l'utilité de la présence des militaires dans leur milieu en particulier ainsi que dans le territoire de Kalehe en général au vu du nombre d'incursions nocturnes suivies d'homicides qui sont enregistrées quasi au quotidien.

- Dans la nuit du 10 au 11 février 2012 la famille de Nteranyi chef de village d'à côté de Kalehe centre a été visitée par les hommes armés vers 23 heures. Ces derniers avaient emporté un ordinateur, trois bouteilles de liqueur, deux paires de souliers, trois téléphones et 150 dollars américains.
- Dans la même nuit, ils ont pillé de l'argent chez Kalimira Chibambazi de Kalehe centre ;
- Dans la nuit du mercredi 29 février 2012, la famille de Mumbarhi situé à Kanyunyi dans la localité de Bushushu a été attaquée la nuit par des hommes en armes qui ont emporté 800 dollars américains et 30 poissons salés constituant la marchandise de sa femme.
- Dans la même nuit et dans le même milieu, la famille de Buzima Kalwira avait été aussi visitée par des hommes en armes qui avaient emporté un montant de 150 dollars.
- La famille de Mr Sokoro, de Mr Chikombe Bwimba, de Prince Chiririmbo de Murambi et celle de Gaston Mwandagalirwa, tous habitants dans le village de Munanira, non loin d'Ihusi/Kalehe-centre où sont basés les militaires des FARDC, ont été visités pendant le mois de février 2012 par les hommes en uniformes qui ont emporté dans chacune de ces trois maisons de l'argent.
- La famille de Mr Janvier Nabahama de Tshofi a été visitée dans la nuit du 15 mars 2012
- Lors de la dernière attaque des hommes en armes à Kabumbiro, dans la nuit du 04 mars 2012, Mlle Nsimire M'bidwedwe âgée de 14 ans est morte suite à une balle qui l'avait atteinte lorsqu'elle voulait récupérer son petit frère qui était resté dans leur maison lors des crépitements de balles.
- Dans la nuit du 11 au 12 mars 2012 à Rutshu toujours à Luzira/Kalehe, la famille de Mr Gervais Nyankungwa a été visitée par les hommes en uniformes non autrement identifiés.
- Dans la nuit du 12 au 13 mars 2012, des hommes à main armée avaient attaqué quelques familles à Chogero et Munanira dans le territoire de Kalehe. Les habitants en colère se sont lancés à la

Adresse Physique

Avenue Fizi n°41/05
Bukavu

Adresse postale

B.P. : 925
Bukavu

Tél. :

+243997756461
+243997835449
+2439970958827

E-mail

rfdp1999@yahoo.fr

poursuite de ces bandits. Ils en ont appréhendé deux, un militaire et un civil. Ils les ont remis aux autorités militaires à Kalehe. Ce centre est situé à une soixantaine de kilomètres au nord de la ville de Bukavu. -- La famille de Mr Nyabahama habitant de Tchofi avait été la cible de ces hommes en armes en date du 15 mars 2012, ces hommes avaient exigé qu'il leur donne les 2500 dollars qu'il venait d'emprunter la veille chez l'homme d'affaires Roy Muyeye pour l'achat du café.

- Dans la nuit du 16 mars 2012 à 23h20 minutes, la maison du pasteur Paul Ntama d'Ihusi/Kalehe-centre, a été visitée par les hommes armés qui lui ont pris 25 dollars et un téléphone.
- La famille de Mr Jacques Mirimba de Luzira, groupement Mbinga-Sud a été visitée en date du 19 mars vers 00 heure par les hommes armés qui ont pillé 10 téléphones de ses clients qui étaient à la charge au salon, une radio et 700 dollars.
- Dans la même nuit et dans le même milieu la famille de Mujose avait subi le même sort, c'est ainsi que ses trois jeunes garçons qui voulaient intervenir ont été mutilés au niveau des pieds par ces bandits à l'aide des machettes, il s'agit de Jean Mujose, Bamporiki et Dunia Steve. Ils reçoivent des soins au centre de santé de Mishebere/Kalehe.
- Dans la nuit du 20 mars 2012 la famille de Mme Aimée M'Mudege, apprenante au centre d'alphabétisation de RFDP à Bushushu/Kalehe avait été elle aussi victime d'incursion des hommes en armes qui l'avaient dépouillée d'une somme de 50.000 FC et après leur forfait, ils avaient laissé leurs excréments dans ses assiettes.

Notons que tous ces cas sont commis alors que la région est fort militarisée suite aux opérations conjointes des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation de la RDC (Monusco) qui disent traquer les éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR).

Il est pourtant prévu par l'article 16 de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles que : « *La personne humaine est sacrée. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger. Toute personne a droit à la vie...* ». Elle prévoit en outre à l'article 29 que Le domicile est inviolable. Les articles 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques font allusion au droit à la vie qui est inhérent à la personne humaine. Ainsi, les exactions décrites ci-haut font fi de toutes ces dispositions de protection des droits humains.

Au vu de ce qui précède, le **Réseau des Femmes pour la défense des Droits et la Paix** compatit aux souffrances de la population du territoire de Kalehe, province du Sud/Kivu et formule les recommandations suivantes :

A l'Etat congolais :

- ✓ De mettre en place une armée réellement républicaine, formée et équipée en vue de garantir la sécurisation des populations et de leurs biens ;
- ✓ de s'impliquer davantage dans le plaidoyer et dans les actions directes en vue du retour des FDLR dans leur patrie.
- ✓ De rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national

• Aux organisations de la société civile :

- ✓ De mener des actions concertées de plaidoyer pour la démocratisation de tous les Etats de la région des Grands-Lacs en vue du rétablissement d'une paix durable dans la région,

• A la population du territoire de Kalehe:

- ✓ de demeurer solidaire et de dénoncer tous les actes qui empêchent la jouissance de leurs droits.

Dénoncer les cas des violations des droits humains et des violences faites aux femmes, c'est contribuer à la lutte contre l'impunité et à l'avènement d'un Etat de droit

| <i>Adresse Physique</i> | <i>Adresse postale</i> | <i>Tél. :</i> | <i>E-mail</i> |
|-------------------------------|------------------------|--|--|
| Avenue Fizi n°41/05 Bukavu | B.P. : 925 Bukavu | +243997756461 +243997835449 +2439970958827 | rfdp1999@yahoo.fr |